



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 9 février 2021]

Date de la convocation

3 février 2021

Date d'affichage

10 février 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Corinne DARMANI, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Jean-Marc AGUERRE, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Eric PILUDU

Absents :

N° 005/ 2021

Secrétaire de séance : Claire VILLENEUVE

OBJET DE DELIBERATION : Festival du livre 2021 – demande de subvention au Conseil Départemental

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Gaillac organise chaque année le 1^{er} week-end d'octobre le Festival du livre, cette année les 2 et 3 octobre 2021.

Afin de mener à bien et conforter cet événement culturel, une demande de subvention de 2 000 euros est adressée au Conseil départemental du Tarn.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental du Tarn le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 10 février 2021

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20210210-005-2021-DE
Date de télétransmission : 10/02/2021
Date de réception préfecture : 10/02/2021